

CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 12 avril 2024 à 20 heures 00 minutes
Salle des réunions

Quorum : 11

Présents :

Mme BONNARD Solange, Mme CHÉRIFI Alice, Mme DELECLUSE Nathalie, M. LOUETTE Jocelyn, Mme MARSILLE Séverine, M. MARTINVAL Claude, M. MOREL Claude, Mme MOREL-LOUNIS Louisa, M. NOGENT Roland, Mme PECOURT Isabelle, M. PERRET Eric, Mme PHILIPPON Jeannine, Mme ROZMIAREK Sylvie, M. TOUPART Patrice

Procuration(s) :

Mme SEGURA FARO Véronique donne pouvoir à M. MARTINVAL Claude, Mme DUGAVE Estelle donne pouvoir à Mme ROZMIAREK Sylvie

Absent(s) :

Excusé(s) :

M. DUBREUCQ Ludovic, Mme DUGAVE Estelle, M. GUIBON Eric, M. HUL Sovankiri, Mme SEGURA FARO Véronique

Secrétaire de séance : M. MARTINVAL Claude

Président de séance : M. MARTINVAL Claude

1 - Approbation du compte de gestion 2023 des locaux commerciaux

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE DES LOCAUX COMMERCIAUX

FLESSELLES

N°5/24

Séance du 12 avril 2024

L'an Deux Mil Vingt Quatre, le Vendredi Douze Avril à vingt heures, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jocelyn LOUETTE, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES

Etaient présents :

Mme

MOREL

Nombre de

suffrages
exprimés

M. LOUETTE Jocelyn, Mme BONNARD Solange, Mme CHERIFI Alice, Mme DELECLUSE Nathalie, M. DUBREUCQ Ludovic, M. LOUETTE Jocelyn, PECOURT Isabelle, Mme MARSILLE Séverine, M. MARTINVAL Claude, M.

Claude, Mme MOREL-AFIR Louisa, M. NOGENT Roland, M. PERRET Eric, Mme PHILIPPON Jeannine, Mme ROZMIAREK Sylvie, M. TOUPART Patrice

En exercice Présents

Procuration(s) :

Mme SEGURA FARO Véronique a donné pouvoir à M. Claude MARTINVAL, Mme

DUGAVE Estelle a donné pouvoir à Mme Sylvie ROZMIAREK

19 14 16

Pour : 16 0

Etai(en)t absent(s) :

Contre : Abstentions : 0

Date de la convocation

28 mars 2024

Date d'affichage

08 mars 2024

Acte rendu exécutoire après dépôtA(Ont) été nommé(es)

secrétaire(s) de séance :

en Préfecture le

M. MARTINVAL Claude

15 avril 2024
et publication du

15 avril 2024

LOCAUX COMMERCIAUX EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION

2023

gestion e

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de

mand

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des

temps

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote du Conseil Municipal en même

Le Conseil Municipal,

**à l'unanimité des membres présents,
Après en avoir délibéré**

retra

Vote le compte de gestion 2023 , après en avoir examiné les opérations qui y sont

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Flesselles

le Maire Jocelyn LOUETTE

le(s) secrétaire(s) de séance

2 - Voe du Compte Administratif 2023 des Locaux Commerciaux

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE DES LOCAUX COMMERCIAUX

FLESSELLES

N°06/24

Séance du 12 avril 2024

L'an Deux Mil Vingt Quatre, le Vendredi Douze Avril à vingt heures, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jocelyn LOUETTE, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES

Etaient présents :

Mme
MOREL

M. LOUETTE Jocelyn, Mme BONNARD Solange, Mme CHERIFI Alice, Mme
DELECLUSE Nathalie, M. DUBREUCQ Ludovic, M. LOUETTE Jocelyn,
PECOURT Isabelle, Mme MARSILLE Séverine, M. MARTINVAL Claude, M.
Claude, Mme MOREL-AFIR Louisa, M. NOGENT Roland, M. PERRET Eric , Mme
PHILIPPON Jeannine, Mme ROZMIAREK Sylvie, M. TOUPART Patrice

Nombre de
suffrages
exprimés

En exercice Présents
Procuration(s) :

Mme SEGURA FARO Véronique a donné pouvoir à M. Claude MARTINVAL, Mme
DUGAVE Estelle a donné pouvoir à Mme Sylvie ROZMIAREK

19 14 16

Pour : 16 0
Etai(en)t absent(s) :

Contre : Abstentions : 0

Date de la convocation

28 mars 2024

Date d'affichage
08 mars 2024

Acte rendu exécutoire après dépôtA(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
en Préfecture le

M. MARTINVAL Claude

15 avril 2024
et publication du

15 avril 2024

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

vote le Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	33 916,00
	Réalisé :	5 844,09
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	33 916,00
	Réalisé :	12 914,53
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	34 553,00
	Réalisé :	8 740,82
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	34 553,00
	Réalisé :	17 914,56
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	7 070,44
Fonctionnement :	9 173,74
Résultat global :	16 244,18

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Le Maire s'étant retiré lors du vote.
Ont signé le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Flesselles

le Maire Jocelyn LOUETTE

le(s) secrétaire(s) de séance

3 - Affectation des résultats 2023 Locaux Commerciaux

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE DE LOCAUX COMMERCIAUX**

FLESSELLES

N°07/24

Séance du 14 avril 2023

prescrit

L'an Deux Mil Vingt Trois, le Vendredi quatorze du mois d'Avril à vingt heures,
l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre

par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur
Jocelyn LOUETTE, Maire

NOMBRES DE MEMBRES

Etaient présents :

Mme

M. LOUETTE Jocelyn, Mme MOREL-AFIR Louisa, Mme BONNARD Solange,

M.

CHERIFI Alice, Mme DELECLUSE Nathalie, Mme MARSILLE Séverine, M.
MARTINVAL Claude, M. MOREL Claude, M. NOGENT Roland, M. PERRET Eric,

DUBREUCQ Ludovic, Mme ROZMARIEK Sylvie, Mme PHILIPPON Jeannine, M.
TOUPART Patrice

Nombre de

suffrages
exprimés

En exercice Présents

Procuration(s) :

Mme DUGAVE Estelle a donné pouvoir à Mme Sylvie ROZMIAREK, Madame

SEGURA FARO Véronique a donné pouvoir à Mr Claude MARTINVAL

19 14 16

Pour : 16 0

Etai(en)t absent(s) :

Contre : Abstentions : 0

Etai(en)t excusé(s) :

Date de la convocation

M. HUL Sovankiri, Mme PECOURT Isabelle, Mme DUGAVE Estelle, Mr GUIBON
Eric, Mme SEGURA FARO Véronique

05 avril 2023

Date d'affichage

05 avril 2023

Acte rendu exécutoire après dépôtA(Ont) été nommé(es)

secrétaire(s) de séance :

en Préfecture le

M. MARTINVAL Claude

17 avril 2023

et publication du

17 avril 2023

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

l'exercice

L'Assemblée Délibérante, après avoir approuvé le compte administratif de

2022, Le Conseil Municipal

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

9 173,74

- un excédent de fonctionnement de :

15 933,27

- un excédent reporté de :

25 107,01

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :

289,79

- un déficit d'investissement de :

0,00

- un déficit des restes à réaliser de :

289,79

Soit un besoin de financement de :

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

25 107,01

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT

289,79

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)

24 817,22

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)

289,79

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Flesselles, le 14 Avril 2023

le Maire, Jocelyn LOUETTE

le(s) secrétaire(s) de séance

4 - Vote du Budget Primitif 2024 des Locaux Commerciaux

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE DES LOCAUX COMMERCIAUX

FLESSELLES

N°08/24

Séance du 12 avril 2024

L'an Deux Mil Vingt Quatre, le Vendredi Douze Avril à vingt heures, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jocelyn

Investissement

Dépenses : 29 594,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes : 29 594,00 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 43 117,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes : 43 117,00 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Flesselles

le Maire Jocelyn LOUETTE

le(s) secrétaire(s) de séance

5 - Approbation du Compte de Gestion commune 2023

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLESSELLES**

N°09/23

Séance du 12 avril 2024

L'an Deux Mil Vingt Quatre, le Vendredi Douze du mois d'Avril, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à 20 Heures,

au

nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jocelyn LOUETTE, Maire

NOMBRES DE MEMBRES

Etaient présents :

M. Jocelyn LOUETTE, Mme BONNARD Solange, Mme CHERIFI Alice, Mme

Claude, Mme

Nathalie DELECLUSE, Mme MARSILLE Séverine, M. MARTINVAL

Sylvie,

MOREL-AFIR Louisa, Mr MOREL Claude, Mr NOGENT Roland, Mme PECOURT Isabelle, Mr Eric PERRET, Mme PHILIPPON Jeannine, Mme ROZMIAREK

Nombre de

M. TOUPART Patrice,

suffrages
exprimés

En exercice Présents

Procuration(s) :

SEGURA

Mme Estelle DUGAVE a donné pouvoir à Mme Sylvie ROZMIAREK. Mme

19 14 16

FARO Véronique a donné pouvoir à Mr MARTINVAL Claude

Pour : 16 0

Etai(en)t absent(s) :

Contre : Abstentions : 0

Date de la convocation

28 mars 2024

Date d'affichage

28 mars 2024

Acte rendu exécutoire après dépôtA(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
en Préfecture le

M. MARTINVAL Claude

17 avril 2024
et publication du

__/__/__

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023

DU BUDGET PRINCIPAL

gestion Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de

mand Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des

temps Le compte de gestion est ensuite soumis au vote du Conseil Municipal en même

Le Conseil Municipal,

**à l'unanimité des membres présents,
Après en avoir délibéré**

opératio Vote le compte de gestion 2023 du budget principal, après en avoir examiné les

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à FLESSELLES

Le Maire, Jocelyn LOUETTE

le(s) secrétaire(s) de séance

7 - affectation des résultats ca 2023 budget communal

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE FLESSELLES

N°11/24

Séance du 12 avril 2024

nombre L'an Deux Mil Vingt Trois, le vendredi Quatorze du mois d'Avril à vingt heures, le
Conseil Municipal de FLESSELLES, régulièrement convoqué, s'est réuni au

prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
Monsieur Jocelyn LOUETTE, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES

Etaient présents :

M. Jocelyn LOUETTE, M NOGENT Roland, Mme Louisa MOREL-AFIR, M.

MARTINVAL Claude, Mme BONNARD Solange, Mme
CHERIFI Alice, Mme DELECLUSE

Nathalie, M. Claude MOREL, Mme Isabelle PECOURT, M. PERRET Eric, Mme
MARSILLE Séverine, Mme PHILIPPON Jeannine, M. TOUPART Patrice, Madame

Sylvie ROZMIAREK.

Nombre de

suffrages
exprimés

En exercice Présents

Procuration(s) :

Madame Estelle DUGAVE a donné pouvoir à Madame Sylvie ROZMIAREK, Mme

SEGURA FARO a donné pouvoir à Monsieur Claude MARTINVAL

19 14 16

Pour : 16 0

Etai(en)t absent(s) :

Contre : Abstentions : 0

Date de la convocation

28 mars 2024

Date d'affichage

28 mars 2024

Acte rendu exécutoire après dépôtA(Ont) été nommé(es)
en Préfecture le

secrétaire(s) de séance :

M. MARTINVAL Claude

17 avril 2024
et publication du

17 avril 2024

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :

351 015,43

- un excédent reporté de :

833 888,45

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :

1 184 903,88

- un déficit d'investissement de :

176 404,54

- un déficit des restes à réaliser de :

53 751,22

Soit un besoin de financement de :

230 155,76

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

1 184 903,88	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT
230 155,76	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)
954 748,12	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)
176 404,54	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Flesselles, le 12/04/2024

le Maire Jocelyn LOUETTE

le(s) secrétaire(s) de séance

8 - Compte Administratif 2023 commune
REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLESSELLES
N°10/24**

Séance du 12 avril 2024

au L'an Deux Mil Vingt Quatre, le Vendredi Douze du mois d'Avril, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à 20 Heures, nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jocelyn LOUETTE, Maire

NOMBRES DE MEMBRES

Etaient présents :

M. Jocelyn LOUETTE, Mme BONNARD Solange, Mme CHERIFI Alice, Mme

MARTINVAL Claude, Mme

Nathalie DELECLUSE, Mme MARSILLE Séverine, M.

Sylvie,

MOREL-AFIR Louisa, Mr MOREL Claude, Mr NOGENT Roland, Mme PECOURT Isabelle, Mr Eric PERRET, Mme PHILIPPON Jeannine, Mme ROZMIAREK

Nombre de

M. TOUPART Patrice,

suffrages
exprimés

En exercice Présents

Procuration(s) :

SEGURA

Mme Estelle DUGAVE a donné pouvoir à Mme Sylvie ROZMIAREK. Mme

19 14 15

FARO Véronique a donné pouvoir à Mr MARTINVAL Claude

Pour : 15 0

Etai(en)t absent(s) :

Contre : Abstentions : 0

Date de la convocation

28 mars 2024

Date d'affichage

28 mars 2024

Acte rendu exécutoire après dépôtA(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :
en Préfecture le

M. MARTINVAL Claude

17 avril 2024
et publication du

__/__/__

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

membre du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif de l'exercice 2023 aux

Monsieur le Maire est sorti au moment du vote. Monsieur NOGENT, 1er adjoint fait voter le Compte Administratif.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

vote le Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	1 282 741,00
	Réalisé :	537 516,45
	Reste à réaliser :	73 761,22
Recettes	Prévu :	1 282 741,00
	Réalisé :	361 111,91
	Reste à réaliser :	20 010,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	2 615 045,00
	Réalisé :	1 542 088,04
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	2 615 045,00
	Réalisé :	2 726 991,92
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-176 404,54
Fonctionnement :	1 184 903,88
Résultat global :	1 008 499,34

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire, s'étant retiré lors du vote.

Ont signé Le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à FLESSELLES

9 - Vote du Budget Primitif 2024 commune

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLESSELLES**

N°12/24

Séance du 12 avril 2024

au L'an Deux Mil Vingt Quatre, le Vendredi Douze du mois d'Avril, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à 20 Heures,

nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jocelyn LOUETTE, Maire

NOMBRES DE MEMBRES

Etaient présents :

M. Jocelyn LOUETTE, Mme BONNARD Solange, Mme CHERIFI Alice, Mme

MARTINVAL Claude, Mme Nathalie DELECLUSE, Mme MARSILLE Séverine, M.

Sylvie,

MOREL-AFIR Louisa, Mr MOREL Claude, Mr NOGENT Roland, Mme PECOURT Isabelle, Mr Eric PERRET, Mme PHILIPPON Jeannine, Mme ROZMIAREK

M. TOUPART Patrice,

Nombre de

suffrages
exprimés

En exercice Présents

Procuration(s) :

SEGURA

Mme Estelle DUGAVE a donné pouvoir à Mme Sylvie ROZMIAREK. Mme

FARO Véronique a donné pouvoir à Mr MARTINVAL Claude

19 14 16

Pour : 16 0

Etai(en)t absent(s) :

Contre : Abstentions : 0

Date de la convocation

28 mars 2024

Date d'affichage

28 mars 2024

Acte rendu exécutoire après dépôtA(Ont) été nommé(es)

secrétaire(s) de séance :

en Préfecture le

M. MARTINVAL Claude

17 avril 2024
et publication du

__/__/__

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré
vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses :	1 308 757,32
Recettes :	1 362 508,54

Fonctionnement

Dépenses :	2 762 806,00
Recettes :	2 762 806,00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses :	1 382 518,54	(dont 73 761,22 de RAR)
Recettes :	1 382 518,54	(dont 20 010,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses :	2 762 806,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	2 762 806,00	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à FLESSELLES

Le Maire, Jocelyn LOUETTE

le(s) secrétaire(s) de séance

10 - Vote du taux des taxes locales pour 2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL n°13/2024

Séance du 12/04/2024

L'an Deux Mil Vingt Quatre, le vendredi douze du mois d'Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 19

Présents : 14

Absents : 5

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 16

Contre : 00

Abstentions : 00

Etaient présents :

Mme BONNARD Solange, Mme CHÉRIFI Alice, Mme DELECLUSE Nathalie, M. LOUETTE Jocelyn, Mme MARSILLE Séverine, M. MARTINVAL Claude, M. MOREL Claude, Mme MOREL-LOUNIS Louisa, M. NOGENT Roland, Mme PECOURT Isabelle, M. PERRET Eric, Mme PHILIPPON Jeannine, Mme ROZMIAREK Sylvie, M. TOUPART Patrice

Procuration :

Mme SEGURA FARO Véronique donne pouvoir à M. MARTINVAL Claude, Mme DUGAVE Estelle donne pouvoir à Mme ROZMIAREK Sylvie

Etaient excusés :

M. DUBREUCQ Ludovic, Mme DUGAVE Estelle, M. GUIBON Eric, M. HUL Sovankiri, Mme SEGURA FARO Véronique

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. MARTINVAL Claude

Date de convocation
28/03/2024

OBJET Vote du taux des taxes locales pour 2024

Date d'affichage
28/03/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

Monsieur le Maire présente l'état de notification des taux produits prévisionnels et des taux d'impositions des taxes directes locales pour 2024.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres DÉCIDE de

et publication du :

.././....

- FIXER pour 2024 le taux des taxes locales comme suit :

TAXES	BASES 2024	TAUX 2024	Produit fiscal attendu
Taxe foncière sur bâti	1 437 000	50.54 %	740 630 €
Taxe foncière sur le non bâti	155 200	38.48 %	59 721 €
Taxe d'habitation	35 400	16.70 %	5 912 €

que dessus.

Ainsi délibéré les jours, mois et an

présents.

Ont signé au registre les membres

Pour extrait certifié conforme.

Fait à FLESSELLES

Le Maire

Jocelyn LOUETTE

11 - Mission de Maîtrise d'Oeuvre pour les aménagements de sécurisation dans la commune

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL n°14/2024

Séance du 12/04/2024

L'an Deux Mil Vingt Quatre, le vendredi douze du mois d'Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 19

Présents : 14

Absents : 5

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 16

Contre : 00

Abstentions : 00

Etaient présents :

Mme BONNARD Solange, Mme CHÉRIFI Alice, Mme DELECLUSE Nathalie, M. LOUETTE Jocelyn, Mme MARSILLE Séverine, M. MARTINVAL Claude, M. MOREL Claude, Mme MOREL-LOUNIS Louisa, M. NOGENT Roland, Mme PECOURT Isabelle, M. PERRET Eric, Mme PHILIPPON Jeannine, Mme ROZMIAREK Sylvie, M. TOUPART Patrice

Procuration :

Mme SEGURA FARO Véronique donne pouvoir à M. MARTINVAL Claude, Mme DUGAVE Estelle donne pouvoir à Mme ROZMIAREK Sylvie

Etaient excusés :

M. DUBREUCQ Ludovic, Mme DUGAVE Estelle, M. GUIBON Eric, M. HUL Sovankiri, Mme SEGURA FARO Véronique

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. MARTINVAL Claude

Date de convocation
28/03/2024

Date d'affichage
28/03/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

./././....

et publication du :

./././....

OBJET : mission de Maîtrise d'oeuvre pour les aménagements de sécurisation dans la commune

Monsieur le Maire présente les offres recues pour la mission de Maîtrise d'oeuvre pour les aménagement de sécurisation dans la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres DÉCIDE de

- Retenir la proposition de la Société EVIA pour un montant de 3450 € HT

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement.

que dessus.
Ainsi délibéré les jours, mois et an
présents.
Ont signé au registre les membres

Pour extrait certifié conforme.
Fait à FLESSELLES
Le Maire
Jocelyn LOUETTE

12 - Convention d'adhésion au service de médecine préventive du CDG 80

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL n°15/2024

Séance du 12/04/2024

L'an Deux Mil Vingt Quatre, le vendredi douze du mois d'Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 19

Présents : 14

Absents : 5

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 16

Contre : 00

Abstentions : 00

Etaient présents :

Mme BONNARD Solange, Mme CHÉRIFI Alice, Mme DELECLUSE Nathalie, M. LOUETTE Jocelyn, Mme MARSILLE Séverine, M. MARTINVAL Claude, M. MOREL Claude, Mme MOREL-LOUNIS Louisa, M. NOGENT Roland, Mme PECOURT Isabelle, M. PERRET Eric, Mme PHILIPPON Jeannine, Mme ROZMIAREK Sylvie, M. TOUPART Patrice

Procuration :

Mme SEGURA FARO Véronique donne pouvoir à M. MARTINVAL Claude, Mme DUGAVE Estelle donne pouvoir à Mme ROZMIAREK Sylvie

Etaient excusés :

M. DUBREUCQ Ludovic, Mme DUGAVE Estelle, M. GUIBON Eric, M. HUL Sovankiri, Mme SEGURA FARO Véronique

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. MARTINVAL
Claude

Date de convocation
28/03/2024

OBJET : Convention d'adhésion au service de médecine préventive du CDG 80

Date d'affichage
28/03/2024

Le Conseil Municipal ,

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

Vu le Code du Travail ;
- Vu le Code de la Santé Publique ;
- Vu le Code de déontologie médicale ;
- Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son livre VIII relatif à la prévention et protection en matière de santé et de sécurité au travail,
- Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique,
- Vu le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'Hygiène et la Sécurité du travail ainsi qu'à la Médecine Préventive dans la Fonction Publique Territoriale et notamment son titre III sur la médecine professionnelle et préventive,
- Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat pris pour l'application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n°87-602 du 30 juillet 1987 pris pour l'application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux ;
- Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales Interministérielles,
- Vu le décret n°2020-647 du 27 mai 2020 relatif aux services de médecine de prévention dans la fonction publique de l'Etat,
- Vu le protocole de travail entre le médecin du travail et l'infirmière de Santé au Travail dans le cadre de leurs activités dans le pôle Santé Prévention du CDG80, validé par délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Somme en date du 30 janvier 2023.

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **DECIDE** de solliciter le Centre de Gestion de la Somme pour bénéficier de la prestation de médecine préventive qu'il propose aux collectivités;
- **APPROUVE** le projet de convention à intervenir avec le centre de gestion ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la dite convention

- avec effet au 1^{er} janvier 2024;
- **INSCRIT** les crédits correspondants chaque année au budget de la collectivité.

que dessus.

Ainsi délibéré les jours, mois et an

présents.

Ont signé au registre les membres

Pour extrait certifié conforme.
Fait à FLESSELLES
Le Maire
Jocelyn LOUETTE

13 - Délibération portant modification des emplois et des effectifs suite avancement de grade - Nouveau tableau des effectifs

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL n°16/2024

Séance du 12/04/2024

L'an Deux Mil Vingt Quatre, le vendredi douze du mois d'Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 19

Présents : 14

Absents : 5

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 16

Contre : 00

Abstentions : 00

Etaient présents :

Mme BONNARD Solange, Mme CHÉRIFI Alice, Mme DELECLUSE Nathalie, M. LOUETTE Jocelyn, Mme MARSILLE Séverine, M. MARTINVAL Claude, M. MOREL Claude, Mme MOREL-LOUNIS Louisa, M. NOGENT Roland, Mme PECOURT Isabelle, M. PERRET Eric, Mme PHILIPPON Jeannine, Mme ROZMIAREK Sylvie, M. TOUPART Patrice

Procuration :

Mme SEGURA FARO Véronique donne pouvoir à M. MARTINVAL Claude, Mme DUGAVE Estelle donne pouvoir à Mme ROZMIAREK Sylvie

Étaient excusés :

M. DUBREUCQ Ludovic, Mme DUGAVE Estelle, M. GUIBON Eric, M. HUL Sovankiri, Mme SEGURA FARO Véronique

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. MARTINVAL Claude

Date de convocation
28/03/2024

Date d'affichage
28/03/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

OBJET : Délibération portant modification des emplois et des effectifs suite avancement de grade - Nouveau tableau des effectifs

M. le Maire informe l'assemblée :

Vu le Code Général des collectivités territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services (création - suppression - modification de la durée hebdomadaire d'un poste)

Compte tenu que 3 agents ont bénéficié d'avancement de grade,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 12 Mars 2024

Monsieur le Maire propose de créer 3 nouveaux postes et supprimer 3 anciens postes à compter du 1er Juillet 2024 comme suit :

Nouveaux grades à créer	ancien grade à supprimer
ATSEM Principal de 1ère classe - TC	ATSEM Principal de 2ème classe- TC
Adjoint Administratif - TC	Adjoint Administratif principal de 2ème classe - TC
Adjoint Technique principal de 2ème classe - TC	Adjoint Technique principal de 1ère classe - TC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :

- **d'APPROUVER** approuver la proposition de Monsieur le Maire pour la suppression de 3 postes et la création de 3 nouveaux postes suite à l'avancement de grade de 3 agents.

- **d'APPROUVER le nouveau tableau des effectifs ci-joint**

- **d'INSCRIRE au budget les crédits correspondants.**

que dessus.

présents.

Ainsi délibéré les jours, mois et an

Ont signé au registre les membres

Pour extrait certifié conforme.

Fait à FLESSELLES

Le Maire

Jocelyn LOUETTE

14 - Acquisition à l'euro symbolique d'un bien immobilier non bâti cadastré section AD n° 213

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL n°17/2024

Séance du 12/04/2024

L'an Deux Mil Vingt Quatre, le vendredi douze du mois d'Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire.



NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 19

Présents : 14

Absents : 5

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 16

Contre : 00

Abstentions : 00

Etaient présents :

Mme BONNARD Solange, Mme CHÉRIFI Alice, Mme DELECLUSE Nathalie, M. LOUETTE Jocelyn, Mme MARSILLE Séverine, M. MARTINVAL Claude, M. MOREL Claude, Mme MOREL-LOUNIS Louisa, M. NOGENT Roland, Mme PECOURT Isabelle, M. PERRET Eric, Mme PHILIPPON Jeannine, Mme ROZMIAREK Sylvie, M. TOUPART Patrice

Procuration :

Mme SEGURA FARO Véronique donne pouvoir à M. MARTINVAL Claude, Mme DUGAVE Estelle donne pouvoir à Mme ROZMIAREK Sylvie

Etaient excusés :

M. DUBREUCQ Ludovic, Mme DUGAVE Estelle, M. GUIBON Eric, M. HUL Sovankiri, Mme SEGURA FARO Véronique

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. MARTINVAL Claude

Date de convocation
28/03/2024

OBJET : Acquisition à l'euro symbolique d'un bien immobilier non bâti, cadastré Section AD n° 213

Date d'affichage
28/03/2024

M. le Maire informe l'assemblée :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

.././....

Dans le cadre de l'aménagement de la voirie rue St Eustache, la commune a engagé des négociations pour se porter acquéreur d'une parcelle de terrain d'une contenance de 93 ares.

et publication du :

.././....

S'agissant d'un reliquat d'aménagement de lotissement, le propriétaire a proposé de céder cette emprise pour un montant symbolique.

Considérant l'intérêt de la commune de se porter acquéreur de ce bien en vue de l'élargissement de la voirie Rue St Eustache.

Vu la proposition de cession faite à l'euro symbolique par le propriétaire actuel,

Considérant qu'à la suite de l'acquisition de la parcelle, celle-ci sera intégrée dans le domaine public communal

Le conseil Municipal après en avoir délibéré DÉCIDE :

- d'approuver l'acquisition de la parcelle cadastrée section AD n° 213 d'une contenance de 93 ares à l'euro symbolique à Monsieur PETIT Xavier.

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié en l'étude de Maître Antoine PETIT, Notaire à NAOURS, dont les

frais seront à la charge de l'acquéreur

-4

que dessus.
présents.

Ainsi délibéré les jours, mois et an

Ont signé au registre les membres

Pour extrait certifié conforme.

Fait à FLESSELLES

Le Maire

Jocelyn LOUETTE

Le Secrétaire de séance,

Fait à
Le Maire,